

Poste académique vacant dans le domaine de la conception et de l'exécution des ponts

Date d'entrée en fonction : 01/09/2021

Description de la charge de cours :

La Faculté des Sciences Appliquées souhaite engager **un chargé de cours ou une chargée de cours à temps partiel à temps partiel** (0.05 ETP, indivisible) dans le domaine de **la conception et de de l'exécution des ponts**.

Environnement de travail

Le ou la titulaire sera rattaché-e au département d'Architecture, Géologie, Environnement et Construction (ArGENCo) de la Faculté des Sciences Appliquées.

Le département ArGENCo et l'Unité de Recherches associée *Urban and Environmental Engineering* constituent le cadre idéal pour développer une approche pluridisciplinaire de l'enseignement et de la recherche, à vocation internationale, sur toutes les questions de société ayant trait au génie civil et à la gestion de l'environnement naturel et bâti.

Une description détaillée du département et de ses activités est présentée sur www.uee.uliege.be.

Activités d'enseignement :

La charge a pour objectif principal de contribuer à la formation des étudiants dans le domaine de la conception, du dimensionnement et de l'exécution des passerelles et ponts à travers le cours

GCIV0642 - *Design and Construction of Bridges*. Cours obligatoire de la finalité « Civil Engineering » du programme de master ingénieur civil des constructions (40h Th, 40h Proj., bloc 2 – 3 crédits).

Le cours est donné en langue anglaise.

L'enseignement sera profondément ancré dans la pratique professionnelle du titulaire. Il/elle apportera ses compétences et son savoir-faire dans :

- La connaissance des types de ponts et des matériaux utilisés pour les concevoir et les calculer ;
- La connaissance des limites actuelles de chaque type de pont en fonction du matériau utilisé (acier, béton, mixte, bois) et des sollicitations (y compris leurs effets dynamiques) ;
- Le calcul des structures statiques et hyperstatiques, y compris les structures d'appuis et de raccordement ;
- La maîtrise des techniques et du matériel d'exécution, y compris les calculs de la structure durant les phases de construction;
- La conception et le calcul des détails de construction, y compris les joints de dilatation, le système de drainage et d'évacuation des eaux ;
- Les opérations de maintenance et d'entretien.

En fonction de ses compétences particulières, le/la titulaire sera également invité-e à intervenir dans d'autres cours, au côté de co-titulaires, potentiellement dans le cours *PRCO0001 – Projet intégré*, enseignement organisé sous forme de projet et destiné aux étudiants du master ingénieur civil des constructions (bloc 2 – obligatoire finalité Civil Engineering).

Il ou elle pourra également contribuer à l'encadrement des travaux de fin d'études en rapport avec sa spécialité.

Activités de recherche et de service à la Communauté :

Au choix du ou de la titulaire et selon les opportunités, une participation aux activités de recherches, à l'encadrement de doctorats et à l'organisation de stages est encouragée.

Qualifications requises / Profil :

- Expertise et expérience professionnelle fortes dans le domaine de la charge ;
- Capacité à enseigner en anglais ;
- Une expérience de la recherche en milieu académique constitue un avantage.

Procédure de sélection :

Les candidatures feront l'objet d'une présélection sur dossier par une commission de sélection créée par la Faculté des Sciences Appliquées. Les candidat-e-s retenu-e-s seront ensuite invité-e-s à une audition comportant la présentation d'une leçon type et une discussion avec les membres de la commission.

Candidatures :

Les candidat.e.s sont prié.e.s de faire parvenir leur dossier de candidature, par voie électronique à l'adresse : Postesacademiques@uliege.be avec copie à **Mme Aurélie Lecca** Aurelie.Lecca@uliege.be **pour le 15 février au plus tard.**

Documents requis :

- ✓ Une lettre de candidature ;
- ✓ Un curriculum vitae complet ;
- ✓ Un projet d'enseignement présentant la façon dont le candidat ou la candidate compte transmettre son expertise et son expérience professionnelles dans ses enseignements et mettant en avant les opportunités de développement de collaborations entre les mondes académique et professionnel portées par la candidature.

Conditions d'engagement :

La charge est attribuée pour une période initiale de 3 ans renouvelable.

Renseignements :

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès du président du département, M. Luc Courard – tél. : +32 4 366 93 50 – Luc.Courard@uliege.be et de la **Faculté des Sciences Appliquées**, **Mme Aurélie Lecca** – tél. : +32 4 366 94 68 – Aurelie.Lecca@uliege.be

Rémunération :

Les barèmes et leurs modalités d'application sont disponibles auprès de l'administration des ressources humaines de l'Université : **Mme Ludivine DEPAS** – tél. : +32 4 366 52 04 – Ludivine.Depas@uliege.be